

But des cours interentreprises

- Les CI complètent la formation en entreprise.
- Ils permettent d'acquérir des connaissances spécifiques sur le domaine d'activité dans lequel les personnes en formation se trouvent (« Administration publique » pour l'Etat et les communes)
- Ils préparent aux examens de fin d'apprentissage – Partie « Entreprise ».

16 jours de cours pour les apprentis

9 jours de cours pour les stagiaires

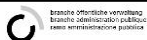
33 objectifs évaluateurs

2

Contenu des cours interentreprises

- Chaque cours interentreprise se déroulera de la manière suivante :
 - s'inscrire aux CI sur base d'un mail de l'ORF-VD ;
 - réaliser le module en ligne du thème traité ;
 - obtenir 70% minimum au quiz final (pour les modules) ;
 - préparer et prendre les documents demandés dans le module en ligne ;
 - amener les documents, suivre le cours en présentiel ou distanciel et prendre des notes ;
 - répondre à des questions finales dans un dossier.
- Les cours interentreprises ont lieu en dehors des journées scolaires !

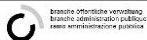
3



Les modules en ligne

- Les modules en ligne ont pour but de préparer les personnes en formation avant les CI, voir ou revoir certaines notions à n'importe quel moment, développer les connaissances de la branche ainsi que générales et pour terminer à faire un lien entre la pratique et la théorie !
- **Ils sont obligatoires et doivent être réalisés 10 jours ouvrables AVANT le début des cours pour les apprentis ou 7 pour les stagiaires !**
- 70% de réussite minimum sont exigés pour les quiz. En cas de non-respect, les CI ne seront pas suivis et l'entreprise en sera informée !

4

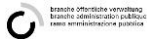


Les modules en ligne - découverte

- Découvrez-les explications en cliquant sur le lien suivant : [Explications générales des modules en ligne](#)



5



Concrètement

- Essayons avec un exemple de module : [L'influence de la politique sur l'administration](#)



6
